



APAVE
AGENCE DE TOURS
26, rue des Frères Lumière CS 50602
37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS
N° SIRET : 90386907100303

DONNEUR D'ORDRE
CHRU TOURS
2 Boulevard Tonnellé
37000 TOURS
CONTACT : Madame Duhem



Rapport de repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) avant réalisation de travaux sur enrobés bitumineux

Ce rapport annule et remplace les éventuels rapports précédents



Numéro d'offre : **3223843.1_HAP**
Numéro de commande : **C26058886**
Numéro de rapport (n° de tâche) : T260072110
Date : **25/02/2026**

Lieu d'intervention :

A423634902

2 boulevard Tonnellé
37000 TOURS

Destinataire rapport :

Date d'intervention :

Du **09/02/2026** au **09/02/2026**

Intervenant : **Monsieur Quentin NICOL**

Signature :

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité
Nombre de pages total du document : 14 pages

Rapport de repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) avant réalisation de travaux sur enrobés bitumineux

Articles L.4511 et L.4531-1 du code du travail.

Article R.4412-97 du code du travail -Arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 03 juin 2025, Norme NF X46-020 - Norme NF X46-102

1 INFORMATIONS GENERALES

1.1 DESIGNATION DU BATIMENT

 Nature du l'immeuble non bâti : **CHRU**
 Zone / Lieu : **Voirie**
 Référence Cadastre : **Non communiqué**

 Adresse : **2 boulevard Tonnellé**
37000 TOURS
 Immeuble non bâti :

1.2 DÉSIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

 Nom : **CHRU TOURS**
 Adresse : **2 Boulevard Tonnellé**
37000 TOURS
 Qualité :

DÉSIGNATION DU PROPRIETAIRE

 Nom : **CHRU TOURS**
 Adresse : **2 Boulevard Tonnellé**
37000 TOURS

1.3 EXÉCUTION DE LA MISSION

 Date de commande : **09/02/2026**
 Repérage réalisé par : **NICOL Quentin**
 Le : **09/02/2026**

 Date d'émission du rapport : **25/02/2026**
 Accompagnateur : **Aucun**
 Organisme d'assurance professionnelle : **Allianz Global Corporate & Specialty SE**
 Adresse assurance : **1 cours Michelet - CS 30051**
92076 Paris La Défense Cedex
 N° de contrat d'assurance : **FRL003861**
 Date de validité : **31/12/2026**

Laboratoire en charge des analyses :

Laboratoire	Adresse	Numéro d'accréditation
Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest	7 rue Pierre Adolphe Bobierre - BP 44300 44300 Nantes Cedex 3	1-5597

2 VISA DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature



 Etablissement du rapport :
 Fait à **CHAMBRAY-LÈS-TOURS** le **25/02/2026**
 Agence : **AGENCE DE TOURS**
 Nom du diagnostiqueur : **NICOL Quentin**

3 CONCLUSION(S)

Nous n'avons pas recensé de matériaux et produits contenant de l'amiante selon les programmes de repérage définis dans l'annexe 13.9 du décret 2011-629 du 03 juin 2011. Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré d'enrobés bitumineux contenant des HAP.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.

3 SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES.....	2
VISA DU DIAGNOSTIQUEUR	2
CONCLUSION(S)	2
SOMMAIRE	3
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	4
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS INSPECTES	4
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	4
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE	4
INVESTIGATIONS NON REALISEES	4
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	4
RAPPORTS PRECEDENTS	5
ANNEXE – FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	6
ANNEXE – CROQUIS.....	8
ANNEXE – PROCES VERBAUX D'ANALYSES	10
ATTESTATION(S)	13

4 RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

4.1 LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS INSPECTES

N° Localis.	Localisation	Zone / Lieu	Coordonnées GPS	Matériau / Produit
1	proche façade ouest	B16B	47.389424, 0.670290	bitumineux
2	proche façade sud	B16B	47.389185, 0.670593	bitumineux

4.2 RESULTAT DES CONCENTRATIONS HAP

Element	Ref. PV HAP couche	HAP
enrobé - A - bitumineux	AR-26-NS-011490-01	< 0,5
enrobé - A - bitumineux	AR-26-NS-011490-01	< 0,5

Liste des recommandations sur les matériaux et produits contenant des HAP :

Seuil défini par l'arrêté du 12 décembre 2014 : de 0 à 50 mg/kg réutilisation à chaud possible.

Seuils définis par le CEREMA :

- de 0 à 50 mg/kg : réutilisation à chaud possible
 - de 0 à 500 mg/kg : réutilisation à froid possible
 - de 500 à 1 000 mg/kg : stockage en installation de classe 2
 - > 1 000 mg/kg : stockage en installation de classe 1
- La concentration retenue est la somme des teneurs des 16 composés chimiques.

4.3 LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Absence

4.4 LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

N° Localis.	Localisation	Zone / Lieu	Coordonnées GPS	Matériau / Produit	Critères(s) ayant permis de conclure	(ZPSO) Référence
1	proche façade ouest	B16B	47.389424, 0.670290	bitumineux	Résultat d'analyse (P001)	
2	proche façade sud	B16B	47.389185, 0.670593	bitumineux	Résultat d'analyse (P002)	

5 INVESTIGATIONS NON REALISEES

6 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 09/02/2026

Documents remis : Néant

Moyens mis à disposition : Néant

Description des travaux envisagés : **Dépose de la voirie**

7 RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni

ANNEXE 1 – FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : P001				
Emplacement				
				
Nom du client	Numéro de dossier		Localisation	
CHRU TOURS			B16B - proche façade ouest enrobé (47.389424, 0.670290)	
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement		Matériau	
NICOL Quentin	09/02/2026		bitumineux	
Résultat amiante				
Absence d'amiante				
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :				
Objet		Support	Taille	
Enrobé bitumineux			0 cm	
DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :				
Référence Couche	Description visuelle			Epaisseur (cm)
Resultats HAP	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats et liant hydrocarboné			0
DETAIL DES RESULTATS :				
Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (mg/kg)
Resultats HAP	AR-26-NS-011490-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-26-NS-011490-01	< 0,5

PRELEVEMENT : P002
Emplacement


Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
CHRU TOURS		B16B - proche façade sud enrobé (47.389185, 0.670593)
Nom de l'opérateur	Date de prélèvement	Matériau
NICOL Quentin	09/02/2026	bitumineux

Résultat amiante
Absence d'amiante
DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet	Support	Taille
Enrobé bitumineux		0 cm

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Resultats HAP	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats et liant hydrocarboné	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (mg/kg)
Resultats HAP	AR-26-NS-011490-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-26-NS-011490-01	< 0,5

ANNEXE 2 – CROQUIS

apave

Planche de repérage

Client :	CHRU TOURS	Titre :	Extérieur
N° rapport :		Lieu d'intervention :	2 boulevard Tonnellé 37000 TOURS
N° planche :	1/1	Bâtiment :	B16B
Type :	Photo aérienne	Etage :	Extérieur
Date :	25/02/2026	Commentaire :	/
Intervenant :	NICOL Quentin		
Origine du plan :	google maps		

P001

P002

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

PV_00720260201753190



Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

**APAVE INFRASTRUCTURES ET
CONSTRUCTION FRANCE**
Monsieur Quentin NICOL
26 Rue des Frères Lumière
37170 CHAMBRAY-LES-TOURS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-NS-011490-01 Date d'émission de rapport : 23/02/2026 9:24 Page 1/3
Dossier N° : 26W005824 Date de réception : 12/02/2026 Date d'analyse : 20/02/2026
Référence dossier Client :
C26058886 A - 2 boulevard Tonnellé 37000 TOURS - CHRU TOURS
Référence Commande :

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001 (1)	P001-B16B - proche façade ouest - A - enrobé - bitumineux	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats et liant hydrocarboné	MET * / J2DE	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002 (1)	P002-B16B - proche façade sud - A - enrobé - bitumineux	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats et liant hydrocarboné	MET * / J2DE	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (MET) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050** et **IMA** « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)"; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et/ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans la HSG 248 annexe 2 et la NF X 43-050. Le « - » indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement) ».

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole :

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

7 rue Pierre Adolphe Bobierre, CS 90827

F-44308 Nantes, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>

S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 5597
Portée disponible sur
www.cofrac.fr





Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-NS-011490-01 Date d'émission de rapport : 23/02/2026 9:24 Page2/3
Dossier N° : 26W005824 Date de réception : 12/02/2026 Date d'analyse : 20/02/2026
Référence dossier Client:
C26058886 A - 2 boulevard Tonnellé 37000 TOURS - CHRU TOURS
Référence Commande :

N° Echantillon		001	002		
Référence client de l'échantillon		P001-B16B - proche façade ouest - A - enrobé - bitumineux	P002-B16B - proche façade sud - A - enrobé - bitumineux		
Matrice		Matériaux Routiers	Matériaux Routiers		
NS006 : HAPs 16 composés - Délai Standard					
Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Fluorène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Phénanthrène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Chrysène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Naphtalène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Acénaphène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	< 0,5 *	< 0,5 *		
Somme des HAP	mg/kg M.S.	< 0,5	< 0,5		
NS019 : Analyse de la matière sèche	%	99.3 *	99.2 *		

(1)

(1)

Observations (associées aux échantillons selon l'indexage en bas du tableau) :

- (1) Dans le cadre de l'application de l'arrêté du 1er Octobre 2019 modifié, les résultats du présent rapport sont rendus hors du champs réglementaire français.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

7 rue Pierre Adolphe Bobierre, CS 90827

F-44308 Nantes, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>

S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 5597

Portée disponible sur

www.cofrac.fr





Eurofins Analyses Pour Le Batiment Ouest SAS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-NS-011490-01 Date d'émission de rapport : 23/02/2026 9:24 Page 3/3
Dossier N° : 26W005824 Date de réception : 12/02/2026 Date d'analyse : 20/02/2026
Référence dossier Client:
C26058886 A - 2 boulevard Tonnellé 37000 TOURS - CHRU TOURS
Référence Commande :

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de HAP dans les enrobés routiers :

Traitement par méthode interne par une extraction solide-liquide hexane-acétone après prétraitement de l'échantillon (modes opératoires T-HAP-WO85147 et T-HAP-WO95323) en vue d'une quantification de HAP par GC-MS/MS (mode opératoire T-HAP- PR83048).

Le paramètre « somme des HAP » correspond à la somme des concentrations de chaque HAP. Lorsque la concentration d'un HAP individuel est inférieure ou égale à la limite de quantification (LQ=0.5 mg/kg M.S.), elle est indiquée par $\leq$ LQ et cette valeur n'est pas comptabilisée dans la « somme des HAP ». S'il existe une ou plusieurs concentrations individuelles de HAP supérieures à la LQ, alors la « somme des HAP » correspond à la somme de toutes les valeurs $>$ LQ. Si aucune des concentrations individuelles de HAP n'est supérieure à la LQ, alors la « somme des HAP » est indiquée comme étant $\leq$ LQ ($\leq$ 0.5).

Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Des essais ont permis de garantir la stabilité des échantillons pendant trois semaines dans les conditions de stockage du laboratoire. Au-delà de ce délai de stabilité, le laboratoire ne peut garantir l'absence de risque. Toutes les informations sont disponibles sur demande.

Les incertitudes pourront être rendues à la demande du client.

L'analyse de la matière sèche est effectuée par gravimétrie à partir d'une balance halogène à 105°C suivant la méthode A de la norme abrogée NF EN 14346.



Charles TOUCHARD
Technicien(ne) Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole :

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ouest SAS

7 rue Pierre Adolphe Bobierre, CS 90827

F-44308 Nantes, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 2 51 83 49 48 - Fax: +33388916531 - Site Web: <https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/>

S.A.S. au capital de 1 037 000 € RCS Nantes SIRET 529 294 092 00018 TVA FR48 529 294 092 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 5597

Portée disponible sur

www.cofrac.fr



ATTESTATION(S)



Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

SAS APAVE
Immeuble CANOPY 6 rue du général Audran
92400 COURBEVOIE
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

APAVE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION France
Immeuble Canopy 6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL003861** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle

Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Dont :			
Dommages immatériels non consécutifs	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Tous dommages corporels, matériels et immatériels aux USA/Canada	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Dont :			
Dommages immatériels non consécutifs sur base « Loss of use »	2 500 000	EUR	Par année d'assurance
Tous dommages causés par l'amiante et le plomb (hors Faute Inexcusable)	5 000 000	EUR	Par année d'assurance

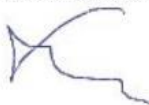
Il est précisé que le souscripteur est à jour du paiement de ses primes / ne fait pas l'objet d'une procédure de mise à demeure pour non-paiement de prime / ne fait l'objet d'aucune suspension de garantie, ni d'aucune procédure de mise en demeure pour non-paiement de prime au titre de ce contrat. Les activités assurées sont décrites dans l'Annexe suivante.
Période d'assurance du 01/01/2026 au 31/12/2026

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 17/11/2025

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :



Signature autorisée/ Authorised signatory :



Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet - CS 30051
92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social:
Königsstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 206312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Grauhofendorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com